

DROIT & PROCÉDURE

Prix Jean-René FARTHOUAT
DROIT & PROCÉDURE 2019

Lauréat : Côme DELIRY

Prix Roberte H. MARTIN
DROIT & PROCÉDURE 2020

Lauréat : Sybille de COMPIEGNE



LA MAISON DES
POLYTECHNICIENS

Mardi 5 octobre 2021

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de reprendre brièvement la parole pour accomplir la tradition finale de nos dîners, c'est-à-dire la remise des prix de l'association Droit & Procédure.

Vous le savez sans doute, depuis de nombreuses années, notre association récompense par un prix le candidat au certificat d'aptitude à la profession d'avocat qui obtient la meilleure note à l'épreuve de procédure civile organisée par l'EFB l'année précédente.

Nous nous réjouissons de pouvoir compter sur le soutien de deux précieux partenaires qui sont la célèbre Maison Bosc et les non moins célèbres éditions Lextenso.

Concrètement, cela signifie que la Maison Bosc offre au lauréat sa première robe d'avocat, et que les éditions Lextenso lui offrent un abonnement d'un an à la Gazette du Palais.

Au nom de notre association, je tiens à les remercier chaleureusement du soutien qu'ils apportent au prix que nous décernons.

Pour ce propos aussi, notre calendrier a été quelque peu malmené par l'absence de dîner annuel en 2020.

Par conséquent, nous remettons ce soir deux prix, celui relatif aux épreuves du CAPA de 2019, que nous aurions dû décerner l'année dernière, et celui relatif aux épreuves de 2020.

Le prix relatif aux épreuves du CAPA de 2019 est décerné à Monsieur Côme Deliry.

Hélas, Monsieur Deliry nous a fait savoir qu'il se trouve à l'étranger pour plusieurs mois, et qu'il regrette fort de ne pas pouvoir se joindre à nous ce soir.

Il a donc prié l'un de ses confrères de le représenter, et j'appelle donc Monsieur Matthieu Barthélémy.

Monsieur Barthélémy, je suis heureux de vous remettre le Prix de l'association Droit & Procédure, qui pour l'année 2019 porte le nom du Bâtonnier Jean-René Farthouat.

Je salue la présence ce soir parmi nous de ses enfants, Bénédicte et Emmanuelle, en leur priant de transmettre nos respectueuses amitiés à Madame Farthouat.

Donner le nom du Bâtonnier Farthouat au prix de l'association Droit & Procédure était une évidence.

Je vous rappelle que Jean-René Farthouat a fondé l'un des cabinets les plus réputés de Paris, il a été bâtonnier, il a exercé de très nombreuses responsabilités professionnelles, mais il a en plus, et surtout pour notre propos, été un contributeur déterminant à la réflexion sur l'évolution de notre procédure civile, en participant notamment dès 1982 à la commission Daussy sur le fonctionnement et la gestion des cours et tribunaux.

Nous sommes donc fiers que sa famille ait accepté que notre prix porte son nom, et nous l'en remercions chaleureusement.

Monsieur Barthélémy, nous vous prions de bien vouloir transmettre à Monsieur Deliry les chaleureuses félicitations de notre association pour le prix qui lui est décerné.

Pour le prix relatif à l'année 2020, j'appelle Madame Sybille de Compiègne.

Je suis heureux de vous remettre le Prix de l'association Droit & Procédure, qui pour l'année 2020 porte le nom de Roberte Martin.

Comme le souvenir de la délibération de notre conseil d'administration est assez frais, il faut que je vous dise un mot de la manière dont nous sommes parvenus à ce nom.

Comme bien souvent, la discussion est partie dans tous les sens, sans qu'aucune orientation ne cristallise l'adhésion de tous.

Puis le nom de Roberte Martin a été prononcé, et là, je peux vous dire que j'ai assisté à la cristallisation instantanée d'une adhésion sous-tendue par l'enthousiasme.

Pardon Roberte, mais il faut bien que je dise ce que nous avons voulu dire en choisissant ton nom.

Nous avons voulu exprimer notre admiration et notre gratitude pour un assortiment rare de qualités que nous avons vu à l'œuvre chez Roberte Martin pendant les très nombreuses années où elle a exercé les fonctions de trésorière de notre association.

L'engagement allié à la détermination.

La bienveillance et la générosité alliées à la rigueur.

Voir tout, comprendre tout, mais être économe et prudente dans l'expression de ses jugements.

Pour que Roberte accepte que ce prix porte son nom, je lui ai promis de vous dire, et c'est la vérité, que ce sont là ces traits de caractère que nous avons voulu mettre à l'honneur, au-delà de sa personne.

Roberte, nous te remercions d'avoir bien voulu y consentir, et Madame de Compiègne, nous vous félicitons chaleureusement pour ce prix que nous sommes heureux et fiers de vous décerner.

Antoine KIRRY
Président de DROIT & PROCÉDURE

PARTENAIRES DU PRIX DROIT & PROCÉDURE

MAISON BOSC
Costumier des Cours et des Universités
3, boulevard du Palais 75004 PARIS
5, boulevard Berthier 75017 PARIS



LEXTENSO
La Grande Arche, Paroi Nord
1 Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense

